

ÉVALUATION CONJOINTE PAR LA PLATEFORME  
MULTI-ACTEURS NATIONALE CONFORMÉMENT AU  
SYSTÈME DE SUIVI, D'ÉVALUATION, DE  
REDEVABILITÉ ET D'APPRENTISSAGE (MEAL) DU  
MOUVEMENT SUN

# MODÈLE DE RAPPORT POUR 2018



(AVRIL 2017-AVRIL 2018)

## MADAGASCAR

### À propos de l'évaluation conjointe de 2018

En communiquant ces informations, vous aidez le Secrétariat du Mouvement SUN (SMS) à mieux comprendre comment chacune des parties prenantes a contribué à l'évaluation conjointe de 2018 et à évaluer l'utilité de ce processus.

#### Participants

1. Est-ce que les groupes de parties prenantes suivants ont apporté une contribution spécifique à l'évaluation conjointe, que ce soit oralement ou par écrit ?

Groupe	Oui (fournir un chiffre)/Non (= 0)
Gouvernement	8
Société civile	3
Donateurs	3
Nations Unies	4
Secteur privé	
Monde scientifique et universitaire	2
Autre (merci de préciser)	

2. Combien de personnes ont participé au processus d'évaluation conjointe ? 20

Indiquez le nombre de participants du sexe féminin et du sexe masculin : \_\_\_\_\_

### Processus

3. Les données d'évaluation conjointe ont-elles été recueillies et/ou revues au cours d'une réunion en face-à-face ou dans le cadre d'échanges de courriels ?

Étape	Type d'échange			
Collecte	Réunion	<input checked="" type="checkbox"/>	Courriels	<input checked="" type="checkbox"/>
Revue, validation	Réunion	<input checked="" type="checkbox"/>	Courriels	<input type="checkbox"/>

4. Si une réunion de collecte ou de validation des données a eu lieu, merci de joindre une photo.

### Utilité

5. Si une réunion de collecte ou de validation des données a eu lieu, pensez-vous que les participants l'ont trouvée utile, voire même plus que le travail habituel de la plateforme multi-acteurs ?

Oui/Non

Pourquoi ?

Oui. L'activité a permis aux participants de se retrouver dans les différents processus des stratégies du SUN pour adresser à la lutte contre la malnutrition Elle permet aux plateformes de mieux planifier les activités de coordination, de mobilisation

### Utilisation des informations par le Mouvement SUN

*Veillez noter que ce modèle sera publié sur le site Internet du Mouvement SUN, sauf notification contraire faite au Secrétariat du Mouvement SUN. L'analyse des résultats de cette évaluation conjointe servira également à la rédaction du Rapport annuel d'avancement du Mouvement SUN 2018.*

### Grille de notation

S/O	Sans objet	Le marqueur de progrès ne s'applique pas au contexte actuel
0	Non commencé	Rien n'est en place
1	Commencé	La planification a commencé
2	En cours	La planification est terminée et la mise en œuvre engagée
3	Presque terminé	La mise en œuvre est terminée et les processus seront bientôt opérationnels
4	Terminé	Entièrement opérationnel/objectifs atteints/en cours avec suivi continu/validé/preuves fournies

## PROCESSUS N° 1 : rassembler les parties prenantes dans un espace d'action commun

*Les plateformes ou mécanismes de coordination permettent aux parties prenantes d'œuvrer efficacement à l'amélioration de la nutrition. Ces plateformes permettent de réunir des parties prenantes spécifiques, elles peuvent aussi prendre la forme de plateformes multisectorielles et multi-acteurs, avec des membres d'horizons divers et permettent de nouer des liens avec des plateformes de parties prenantes spécifiques. Les plateformes peuvent être nationales et/ou locales et permettent souvent d'établir des liens entre les acteurs de ces deux niveaux. Les plateformes multi-acteurs sont considérées comme opérationnelles lorsqu'elles fournissent des résultats communs sur des problèmes de nutrition et qu'elles permettent de mobiliser et d'impliquer les parties prenantes concernées, d'aider les organismes nationaux dans leur prise de décision, d'aboutir à un consensus sur les intérêts communs et les recommandations et d'encourager le dialogue, au niveau local.*

**Vous avez besoin d'en savoir plus ? Consultez la note explicative sur le marqueur de progrès.**

### Marqueur de progrès n° 1.1 : choisir/développer des mécanismes de coordination au niveau national

*Ce marqueur de progrès examine la présence de plateformes ou de mécanismes multi-acteurs spécifiques à certaines parties prenantes et les liens entre eux. Les plateformes qui se concentrent sur le renforcement de la nutrition peuvent avoir été développées à partir de mécanismes existants ou avoir été récemment créées uniquement à cette fin.*

#### NOTE FINALE

3

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Mécanisme de coordination en cours avec suivi continu à travers les concertations dans chaque activité planifiée
- Une réunion de coordination des plateformes SUN planifiée et organisée
- La plateforme réunissant les chercheurs/universitaires s'est engagée dans le mouvement SUN. Les activités des chercheurs sont basées sur le PNAN-III, document de base de tout acteur œuvrant dans la nutrition.
- La plateforme multisectorielle va se réunir pour renforcer encore plus le lien entre les parties prenantes en nutrition.

### Marqueur de progrès n° 1.2 : coordonner en interne et élargir l'adhésion/faire participer d'autres acteurs pour de plus fortes répercussions

*Ce marqueur de progrès examine la coordination interne entre les membres, facilitée par la plateforme multi-acteurs ainsi que les efforts déployés pour intensifier l'influence collective par l'implication de nouveaux acteurs et parties prenantes, permettant ainsi d'augmenter le nombre d'acteurs. Il peut s'agir entre autres de plateformes ou d'acteurs au niveau local, d'organisations communautaires ou encore de la branche du pouvoir exécutif du gouvernement.*

#### NOTE FINALE

3

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Participation effective des différents ministères/secteurs tels que : Population, Communication, Santé,

Agriculture, Elevage, Pêche, Education, Eau, Commerce, Industrie, Justice, Défense

- Implication des services techniques déconcentrés et des communautés locales, à travers la mise en œuvre des programmes à leur niveau (exemple : déparasitage, supplémentation en fer, célébration de la Journée nationale de nutrition (JNN) au niveau régional, fonctionnement du groupe régional de suivi évaluation (GRSE))
- Processus continu et dynamique, réunions régulières, plan d'action conjoint
- La plateforme des chercheurs réunit les chercheurs et enseignants-chercheurs de diverses institutions : publiques et privées, nationales de recherche et françaises et les universités.
- Participation de la plateforme HINA à l'atelier de plaidoyer budgétaire à Dakar Sénégal, des positionnements ont été définis ensemble avec les pays participants (Afrique de l'Ouest et Tchad) pour interpellés les décideurs politiques à l'augmentation du budget alloué à la nutrition. Cet atelier a été organisé conjointement par Action Contre la Faim International et le CSO SUN

### Marqueur de progrès n° 1.3 : contribuer/s'engager au sein de la plateforme multi-acteurs

*Ce marqueur de progrès permet de savoir si la plateforme multi-acteurs encourage, au niveau national, la collaboration entre les parties prenantes sur les problèmes les plus pertinents des programmes de nutrition ainsi que sur l'engagement et le suivi. Si jugées pertinentes, les interactions au niveau locales seront également traitées.*

#### NOTE FINALE

3

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Participation et engagement des différentes plateformes (Gouvernement, MIKASA, HINA, ANJARAMASOANDRO) à l'élaboration et à la mise à jour de la Politique nationale de nutrition (PNN), Plan de mise en œuvre (PMO), Plan national de suivi-évaluation (PNSE) du PNAN III
- Existence des entités chargées de la mise en œuvre des programmes de nutrition ou de sécurité alimentaire au sein des différents ministères
- Planification commune initiée dans certaines plateformes (UN-Donors)
- Valorisation des résultats de recherche en nutrition à Madagascar par la plateforme MIKASA. Programmation d'autres projets de recherche relatifs à la lutte contre la malnutrition.

### Marqueur de progrès n° 1.4 : suivre, rédiger des rapports et mener une réflexion critique sur ses propres contributions et réalisations

*Ce marqueur de progrès indique si la plateforme multi-acteurs procède à un suivi des actions convenues par chaque acteur et partie prenante, si elle rédige des rapports sur leur mise en œuvre et si leur contribution aux progrès collectifs de la plateforme multi-acteurs permet d'atteindre les objectifs prioritaires fixés. Il prend en compte la capacité de la plateforme multi-acteurs à encourager la prise de responsabilité.*

#### NOTE FINALE

2

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Rapports d'activités annuelles rédigés par les différents acteurs mais ne sont pas centralisés au niveau de l'ONN. Aucun rapport commun produit
- Par contre, les indicateurs relatifs au cadre commun des résultats sont disponibles au niveau régional ORN et transmis à l'ONN
- Le comité national de suivi-évaluation sera mis en place pour l'analyse et réflexion critique des réalisations
- Partage systématique des réalisations en mobilisant le réseau de champions pour la nutrition

### Marqueur de progrès n° 1.5 : maintenir l'impact politique de la plateforme multi-acteurs

Ce marqueur de progrès examine dans quelle mesure une approche multi-acteurs et multisectorielle de la nutrition est reconnue comme une priorité nationale et est institutionnalisée par toutes les parties prenantes.

#### NOTE FINALE

3

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Existence d'un poste budgétaire pour la nutrition pour la plupart des ministères sectoriels
- Augmentation du budget de l'Etat pour certaines activités : cantine scolaire, déparasitage et supplémentation en fer dans le Projet d'Appui à l'Education de Base(PAEB), Programme d'investissement public (PIP) pour la santé et la nutrition.
- ONN et ORN en place et fonctionnels
- Appui des membres de plateformes HINA à la participation du point focal SUN gouvernemental à la semaine mondiale de l'eau à Stockholm pour partager les bonnes pratiques en inter-sectorialité WASH-Nutrition, et pour prendre plus d'engagement
- Lancement officiel du rapport mondial « Coordonner, intégrer et investir », comment les subventions en eau, assainissement hygiène et santé contribuent au développement du Pays

### Principale contribution de chaque partie prenante au processus n° 1

À compter de cette année (2018), les Secrétariats des réseaux mondiaux du Mouvement SUN (Nations Unies, donateurs, secteur privé et société civile) utiliseront l'évaluation conjointe pour analyser leurs contributions dans l'idée de réduire le poids des exigences en matière de rapports. Si une partie prenante ne fait pas partie de la plateforme multi-acteurs, merci d'indiquer **la mention « néant »** (N/A).

Parties prenantes	Merci de fournir des exemples
Gouvernement	Organiser : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée Nationale de Nutrition (juin)</li> <li>- Journée Africaine de l'Alimentation Scolaire (mars)</li> <li>- Journée Mondiale de l'Alimentation (octobre)</li> <li>- Semaine Nationale de l'Allaitement Maternel (août)</li> <li>- Semaine de la Santé de la Mère et de l'Enfant (SSME)</li> </ul>
ONU	- Plateforme UN-Donor
Donateur	-
Secteur privé	-
Organisation de la société civile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Journée Nationale de Nutrition (juin)</li> <li>- Semaine Nationale de l'Allaitement Maternel (août)</li> <li>- Semaine de la Santé de la Mère et de l'Enfant (SSME)</li> </ul> </li> <li>• Point de presse lors de la restitution de la semaine mondiale de l'eau à Stockholm</li> <li>• Production de supports de plaidoyer en faveur de l'intersectorialité WASH-Santé-Nutrition-mère et enfant</li> </ul>

### RÉSUMÉ GENERAL DES PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE (d'avril 2017 à avril 2018)

**POUR LE PROCESSUS N° 1 : rassembler les parties prenantes dans un espace d'action commun** (par exemple, réalisations globales/changements positifs/principaux défis et suggestions d'amélioration/autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition à l'échelle nationale)

1ere réunion conjointe de coordination réalisée

## PROCESSUS N° 2 : garantir un cadre politique et juridique cohérent

*L'existence d'un cadre politique et juridique cohérent doit permettre de guider et d'orienter le travail collaboratif des parties prenantes visant une amélioration des résultats nutritionnels. Des politiques, des lois et des stratégies à jour sont essentielles pour éviter les conflits d'intérêts entre les différents types d'acteurs impliqués dans une question sociétale aussi complexe que la nutrition. Ce processus tente surtout de créer un environnement juridique et politique propice.*

**Vous avez besoin d'en savoir plus ? Consultez la note explicative sur le marqueur de progrès.**

### Marqueur de progrès n° 2.1 : analyser en permanence les politiques et législations en vigueur dans le domaine de la nutrition

*Ce marqueur de progrès examine dans quelle mesure les législations et politiques de nutrition existantes (qu'elles soient spécifiques à la nutrition ou qu'elles y contribuent) sont analysées à l'aide de processus consultatifs multisectoriels et avec la contribution de diverses parties prenantes, notamment d'organisations de la société civile. Il indique la présence de documents d'inventaire et d'analyses contextuelles continues pour guider et orienter l'élaboration de politiques.*

#### NOTE FINALE

2

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Politique nationale de nutrition (PNN) actualisée
- Mise en place de comité régional de contrôle de l'iodation et fluoration universelle de sel.
- Elaboration de l'arrêté d'application du décret portant sur la réglementation de commercialisation des substituts du lait maternel.
- Alliance Parlementaire Malagasy pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (APMSAN) : inventaire des lois sur la sécurité alimentaire et nutrition et inventaire des textes législatifs de 1960 à 2017
- Analyse politique des différents processus :
  - Global Fund Financing (GFF) : HINA membre groupe de travail restreint et chef de file du groupe de travail sous thématique Nutrition
  - « Budget brief Nutrition » par UNICEF, ONN, CCOC, HINA

### Marqueur de progrès n° 2.2 : s'engager en permanence dans le plaidoyer pour influencer le développement, la mise à jour et la diffusion de cadres politiques et juridiques pertinents

*Ce marqueur de progrès examine l'ampleur du travail collaboratif, de la contribution, de l'influence et des actions de plaidoyer des parties prenantes nationales en faveur de la formulation et de la diffusion de nouveaux cadres politiques et juridiques, ou révisés, renforçant la nutrition (par exemple, stratégies de communication et de plaidoyer mises en place pour soutenir la diffusion de politiques pertinentes). Il se concentre sur la manière dont les pays vérifient la cohérence politique et juridique entre les différents ministères et tentent d'élargir le soutien politique en encourageant l'engagement des parlementaires.*

*Il met également l'accent sur les efforts déployés par les parties prenantes du pays pour influencer les décideurs à soutenir des législations et politiques fondées sur des données probantes et favorisant l'autonomisation des femmes et des filles par des approches basées sur l'équité.*

**NOTE FINALE**

**3**

**JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE**

- Opérationnalisation de l'Alliance Parlementaire Malagasy sur Sécurité Alimentaire et Nutrition (APMSAN)
- Intégration de la nutrition parmi les thèmes discutés dans le GDS (Groupe de dialogue stratégique entre les bailleurs et le gouvernement)
- Participation à différentes réunions de plaidoyers au niveau international (GAIN, Wash-Nutrition)
- PNN et PNAN faits en collaboration entre toutes les parties prenantes
- Intégration du volet Nutrition pour Madagascar dans le processus d'octroi de fonds via Global Fund Financing (GFF)

**Marqueur de progrès n° 2.3 : élaborer ou actualiser des cadres politiques et juridiques cohérents par le biais d'efforts coordonnés et harmonisés des parties prenantes nationales**

*Ce marqueur de progrès examine la coordination des contributions des parties prenantes des pays (partenaires gouvernementaux comme les ministères d'exécution, par exemple) et non gouvernementaux) visant à l'élaboration de cadres juridiques et politiques cohérents.*

**NOTE FINALE**

**2**

**JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE**

- Politique Nationale de Nutrition (PNN) actualisée
- PNAN-III disponible, PMO et PNSE en cours de finalisation
- Décret portant mise en œuvre de la visite médicale et suivi nutritionnel systématiques de l'élève/apprenant élaboré et diffusé
- Participation de HINA à l'élaboration au plan de communication du PNAN III pour le volet Gouvernance et Plaidoyer

**Marqueur de progrès n° 2.4 : rendre opérationnels/faire respecter les cadres juridiques**

*Ce marqueur de progrès examine les mécanismes disponibles permettant de rendre certaines législations opérationnelles et de les faire respecter comme le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel, les lois relatives à la protection de la maternité et des congés parentaux et paternels, les lois d'enrichissement des aliments, le droit à l'alimentation, entre autres.*

**NOTE FINALE**

**2**

**JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE**

- Comités régionaux de contrôle de l'iode de sel mis en place. Iodation sel : en phase de redémarrage

- Comité de contrôle et de supervision de commercialisation des substituts du lait maternel mis en place. Code commercialisation : en cours
- Redynamisation de l'Alliance Nationale de Fortification Alimentaire (ANFA) pour la mise aux normes des aliments en cours
- Contrôle systématique effectif de la qualité des denrées alimentaires par l'Agence de Contrôle, de Sécurité et de la Qualité des Denrées Alimentaires ACSQDA
- Début de l'enrichissement des aliments
- Congés parentaux : commencés
- Redynamisation/mise à échelle des structures Amies de bébé, amies de WASH

### Marqueur de progrès n° 2.5 : mener un suivi et rédiger des rapports pour l'apprentissage et le maintien de l'impact des politiques et de la législation

Ce marqueur de progrès examine les révisions et les évaluations des lois et politiques existantes afin de documenter les bonnes pratiques. Il explore le partage des connaissances disponibles entre les différents groupes de soutien des plateformes multi-acteurs.

#### NOTE FINALE

2

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

Restitution de l'étude MAHAY sur l'impact de la supplémentation en LNS des enfants 6 à 23 mois

### Principales contributions de chaque partie prenante au processus n° 2

À compter de cette année (2018), les Secrétariats des réseaux mondiaux du Mouvement SUN (Nations Unies, donateurs, secteur privé et société civile) utiliseront l'évaluation conjointe pour analyser leurs contributions dans l'idée de réduire le poids des exigences en matière de rapports. Si une partie prenante ne fait pas partie de la plateforme multi-acteurs, merci d'indiquer **la mention « néant »** (N/A).

Parties prenantes	Merci de fournir des exemples
Gouvernement	- Mise à jour de manière inclusive et participative de la Politique nationale de nutrition
ONU	- Contribution à l'élaboration du PNAN et de la PNN ainsi que le PMO et le PNSE, plaidoyer pour l'enrichissement des aliments (fer, iode, etc.), contribution à la révision du Code de commercialisation des substituts du lait maternel
Donateur	
Secteur privé	-
Organisation de la société civile	-

**RÉSUMÉ GENERAL DES PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE (d'avril 2017 à avril 2018) POUR LE PROCESSUS N° 2 : Cadre politique et juridique cohérent** (par exemple, réalisations globales/changements positifs/principaux défis et suggestions d'amélioration/autres activités pertinentes dans le contexte des efforts de renforcement de la nutrition au sein même des pays)

1ere réunion conjointe de coordination réalisée



## PROCESSUS N° 3 : aligner les actions sur des résultats communs

*L'alignement d'actions des différents secteurs qui contribuent de manière significative à l'amélioration de la nutrition illustre l'ampleur et l'efficacité du travail collaboratif entre ces différents secteurs et parties prenantes. Il expose également comment les politiques et les lois sont rendues opérationnelles pour s'assurer que tout le monde, notamment les femmes et les enfants, bénéficient d'une amélioration de leur état nutritionnel. Ce processus sonde l'aspect opérationnel des cadres politiques et juridiques et leur concrétisation en réelles initiatives. Le terme « Cadre commun de résultats » est utilisé pour décrire un ensemble de résultats fixés et convenus par différents secteurs gouvernementaux et parties prenantes clés dans le cadre d'un processus négocié. Lorsque des résultats communs sont convenus à l'avance, les parties prenantes peuvent renforcer l'aspect nutritionnel de leurs actions par une coordination et une intégration accrue. Dans la pratique, un Cadre commun de résultats peut donner lieu à un ensemble de documents servant officiellement de point de référence à tous les secteurs et les parties prenantes qui travaillent ensemble pour le renforcement de la nutrition.*

**Vous avez besoin d'en savoir plus ? Consultez la note explicative sur le marqueur de progrès.**

### Marqueur de progrès n° 3.1 : aligner les actions existantes sur les cibles/stratégies nationales en matière de nutrition

*Ce marqueur de progrès examine la manière dont les groupes d'acteurs ont fait le point avant d'aligner leurs propres plans et programmes nutritionnels afin de refléter les politiques et priorités nationales. Il se concentre sur l'alignement des actions des différents secteurs et parties prenantes pertinentes qui contribuent de façon significative à l'amélioration de la nutrition.*

*Veillez noter que si le marqueur de progrès 2.1 traite de la revue des politiques et de la législation, le marqueur de progrès n° 3.1 se concentre sur la revue des programmes et des capacités de mise en œuvre.*

#### NOTE FINALE

**4**

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- PNAN III mis à jour
- Plan national de suivi évaluation (PNSE) en cours : définition d'indicateurs selon les cibles alignées aux actions existantes
- Les plans de travail des Nations Unies et des Donateurs sont alignés sur les priorités nationales
- Le plan d'action de MIKASA a été aligné à partir du PNAN-III. Des activités ont été initiées à partir des 5 thématiques concernées par la recherche de ce PNAN-III.
- Consultation des parties prenantes lors de l'élaboration du Plan de mise en œuvre (PMO) du PNAN III
- Cartographie des intervenants et des interventions mise à jour annuellement
- Poursuite de l'analyse IPC Sécurité Alimentaire et IPC Malnutrition aiguë par les différents acteurs

### Marqueur de progrès n° 3.2 : traduire les cadres politiques et juridiques en un cadre commun de résultats pouvant être mis en œuvre afin de renforcer la nutrition aux niveaux national et local

*Ce marqueur de progrès examine la capacité des parties prenantes nationales à s'harmoniser autour d'un cadre commun de résultats afin d'aligner efficacement les interventions pour améliorer la nutrition. Reconnu comme un guide d'exécution des actions à moyen et long terme, le cadre commun de résultats identifie clairement les objectifs de nutrition. En principe, il doit identifier les mécanismes de coordination (et les capacités connexes) et définir les rôles et responsabilités de chaque partie prenante. Il doit inclure une matrice d'exécution, un cadre de suivi et d'évaluation et des interventions chiffrées, ainsi que des estimations des coûts de plaidoyer, de coordination et de suivi et évaluation.*

#### NOTE FINALE

2

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Plan de mise en œuvre PMO et plan de suivi-évaluation PNSE en phase de finalisation
- Intégration dans le PMO-PNAN-III de partie Recherche touchant MIKASA
- Au niveau national, le cadre commun de résultat sera développé dans le Plan national de suivi évaluation qui en est cours d'élaboration.
- Cadres communs de résultats initiés au niveau régional

### Marqueur de progrès n° 3.3 : organiser et mettre en œuvre les priorités annuelles conformément au cadre commun de résultats

*Ce marqueur de progrès examine le calendrier et la mise en œuvre des actions prioritaires aux niveaux national et local. Cela exige, d'une part, une compréhension claire des lacunes en termes de capacités de livraison et, d'autre part, une volonté des parties prenantes nationales et mondiales de mobiliser l'expertise technique nécessaire afin de répondre rapidement et de manière coordonnée aux besoins identifiés.*

#### NOTE FINALE

3

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Pour chaque activité dans chaque thématique, un planning a été dressé pour la période 2017-2021 (PMO)
- Le PNSE répondant aux priorités de ce PMO

### Marqueur de progrès n° 3.4 : assurer un suivi conjoint des actions prioritaires conformément au cadre commun de résultats

*Ce marqueur de progrès examine l'utilisation de systèmes d'information pour le suivi de la mise en œuvre des actions prioritaires de renforcement de la nutrition. Il s'intéresse à la disponibilité de rapports d'avancement conjoints pouvant informer et orienter de façon claire et utile l'amélioration des interventions et contribuer à un ciblage harmonisé et à une prestation de services coordonnée au sein des parties prenantes nationales.*

#### NOTE FINALE

2

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Plan de travail des UN-Donor connu et suivi mais à noter qu'il y a besoin d'amélioration de la dissémination des plans de travail des autres parties prenantes

- MIKASA : rapport d'activité annuel rédigé montrant les résultats obtenus et les activités engagées,
- Les groupes régionaux de nutrition (GRSE) au niveau régional procède au suivi à travers des réunions de partage des réalisations incluant la société civile HINA

### Marqueur de progrès n° 3.5 : évaluer la mise en œuvre des actions pour comprendre, atteindre et maintenir leurs effets sur la nutrition

*Ce marqueur de progrès examine l'évaluation des résultats et des réussites pour éclairer la prise de décisions de mise en œuvre et améliorer l'état nutritionnel en s'appuyant sur des données probantes.*

#### NOTE FINALE

1

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Evaluation de la mise en œuvre des réponses d'urgence faite au niveau régional à travers des enquêtes anthropométriques SMART
- Évaluation LQAS simplifiée de l'accès et de la couverture des programmes de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère dans le Sud réalisée
- Evaluation de processus de mise en œuvre ou d'impact par les différents acteurs responsables du programme : Alimentation scolaire basée sur les achats locaux (ASBAL) dans le Grand Sud, projet Vitamine et minéraux en poudre (VMP) dans Sud Est
- Suivi des engagements du Gouvernement sur le budget affecté à la Nutrition dans la loi de finances 2018 (200 millions d'Ar énoncés lors du Symposium National pour la Nutrition) en cours

### Principales contributions de chaque partie prenante au processus n° 3

À compter de cette année (2018), les Secrétariats des réseaux mondiaux du Mouvement SUN (Nations Unies, donateurs, secteur privé et société civile) utiliseront l'évaluation conjointe pour analyser leurs contributions dans l'idée de réduire le poids des exigences en matière de rapports. Si une partie prenante ne fait pas partie de la plateforme multi-acteurs, merci d'indiquer **la mention « néant »** (N/A).

Parties prenantes	Merci de fournir des exemples
Gouvernement	- Coordination de la mise en œuvre des programmes - Suivi de la mise en œuvre des programmes par les responsables centraux et régionaux - Coordination des enquêtes d'évaluation - Capitalisation des acquis et leçon apprise
ONU	- Plan de travail annuel conjoint d'appui à l'ONN disséminé et suivi
Donateur	- Plan de travail annuel UNDAF et plan de travail annuel individuel de renforcement de la nutrition
Secteur privé	-
Organisation de la société civile	- Analyse des lois de finances à travers le Budget Brief (Fev/Mars 2018)
Recherche	- Contribution à l'élaboration du PMO-PNAN

### RÉSUMÉ GENERAL DES PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE (d'avril 2017 à avril 2018) POUR LE PROCESSUS N° 3 :

**cadre commun de résultats pour le Plan national de nutrition (programmation alignée)**

(Par exemple, réalisations globales/changements positifs/principaux défis et suggestions d'amélioration/autres activités pertinentes dans un contexte d'efforts de renforcement de la nutrition au sein même des pays)

Activités initiées

Renforcement de la coordination nécessaire pour améliorer le processus de planification et d'élaboration du cadre commun de résultat annuel

## PROCESSUS N° 4 : suivi financier et mobilisation des ressources

*L'évaluation de la faisabilité financière des plans nationaux visant à mettre en œuvre des actions de renforcement de la nutrition est essentielle pour définir les besoins de financement. Cette évaluation se base sur la capacité de suivi des dépenses prévues et réelles de nutrition des ministères gouvernementaux concernés et des partenaires externes. Posséder des plans avec des actions clairement chiffrées permettent aux autorités gouvernementales et aux parties prenantes clés (ONU, donateurs, secteur privé, société civile) de s'aligner et de trouver les ressources pour répondre aux priorités nationales, d'estimer le budget nécessaire à la mise en œuvre et d'identifier les déficits de financement. Vous avez besoin d'en savoir plus ? Consultez la note explicative sur le marqueur de progrès.*

### Marqueur de progrès n° 4.1 : chiffrer et évaluer la faisabilité financière du cadre commun de résultats

*Ce marqueur de progrès examine la contribution du gouvernement et des parties prenantes nationales à l'estimation des coûts d'actions spécifiques à la nutrition et contribuant à la nutrition dans les secteurs pertinents (il existe de nombreuses façons de faire une estimation des coûts, notamment à travers une révision des dépenses actuelles ou une estimation des coûts unitaires).*

#### NOTE FINALE

1

#### JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE

- Costing du PNAN III en cours d'élaboration :
  - Il a été repoussé à 2 reprises (épidémie de peste et appui technique non disponible) ;
  - Et conditionné par la finalisation du Plan de mise en œuvre (PMO) et Plan national de suivi et évaluation (PNSE)
- Poursuite de la réalisation de l'analyse des allocations budgétaires et dépenses domestiques pour la nutrition sensible et spécifique

### Marqueur de progrès n° 4.2 : assurer un suivi du financement de la nutrition et rédiger des rapports à ce sujet

*Ce marqueur de progrès examine la capacité du gouvernement et des parties prenantes nationales à procéder à un suivi transparent des données financières, des fonds qui leur sont alloués et de leurs dépenses (si disponibles) à destination d'actions spécifiques à la nutrition ou y contribuant dans certains secteurs. Ce marqueur de progrès vise également à déterminer si des rapports sur le suivi financier des dépenses de nutrition sont rédigés et si les données de ce suivi sont partagées en toute transparence avec les autres partenaires de la plateforme multisectorielle, y compris le gouvernement.*

#### NOTE FINALE

2

**JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE**

- Suivi et rapport financier systématique selon les procédures des bailleurs acquis jusqu'ici par MIKASA (exemple : Union Européenne, International Foundation for Science).
- Présentation des rapports techniques et financiers de l'ONN au Bureau Permanent du Conseil National de Nutrition
- Analyse des allocations et dépenses annuelles des ministères ont été réalisées

**Marqueur de progrès n° 4.3 : renforcer et aligner les ressources, et notamment, combler les déficits de financement**

*Ce marqueur de progrès examine la capacité du gouvernement et d'autres parties prenantes nationales à identifier les déficits de financement et mobiliser des fonds supplémentaires grâce à un alignement et une allocation budgétaires optimisés, des initiatives de plaidoyer et la mise en place de mécanismes spécifiques.*

**NOTE FINALE**

1

**JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE**

- Augmentation effective du budget de certains ministères : cantine scolaire du ministère de l'éducation, service de nutrition du ministère de la santé, santé scolaire dans le cadre du Projet d'appui à l'éducation de base (PAEB)
- Efforts menés pour combler le manque de financement pour certaines activités de MIKASA auprès de l'ONN. Identification faite des lignes budgétaires relatives aux recherches incluses dans le PMO- PNANIII pour mener le plaidoyer au niveau gouvernemental
- Costing en cours donc gap non encore identifié

**Marqueur de progrès n° 4.4 : concrétiser les promesses de financements**

*Ce marqueur de progrès examine la manière dont les gouvernements et les parties prenantes nationales concrétisent leurs promesses de financements. Il prend en compte la capacité des donateurs à décaisser les fonds en temps et en heure et dans le respect du calendrier fiscal.*

**NOTE FINALE**

2

**JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE**

- Investissement de la Banque Mondiale pour le projet d'amélioration des résultats nutritionnels connu (montant PARN connu)
- Accord de financement reçu sur l'appui à l'éducation (PAEB) incluant la santé scolaire
- Promesses de financement des autres donateurs peu connues
- Versement effectif des fonds par les partenaires suivant les projets/activités préalablement accordés

**Marqueur de progrès n° 4.5 : assurer la prévisibilité du financement pluriannuel pour soutenir les résultats des mises en œuvre et leurs répercussions sur la nutrition**

*Ce marqueur de progrès examine la manière dont le gouvernement et les parties prenantes nationales s'engagent pour garantir un financement prévisible et pérenne pour un plus grand impact et de meilleurs résultats. Il tient compte des changements importants comme le continuum entre le financement humanitaire à court terme et celui*

du développement à long terme, de la mise en place de mécanismes de financement souples mais prévisibles et de la manière de combler les déficits de financement de façon durable.

**NOTE FINALE**

**2**

**JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE**

- Initié à travers le financement de la Banque Mondiale :
  - Accord de financement pluriannuel de la Banque mondiale pour un projet de réduction de la malnutrition chronique (PARN/APPM) sur 10 ans,
  - pour le projet d'appui à l'éducation de base (PAEB) sur 5 ans
- Augmentation graduelle du financement interne de l'Etat

**Principales contributions de chaque partie prenante au processus n° 4**

À compter de cette année (2018), les Secrétariats des réseaux mondiaux du Mouvement SUN (Nations Unies, donateurs, secteur privé et société civile) utiliseront l'évaluation conjointe pour analyser leurs contributions dans l'idée de réduire le poids des exigences en matière de rapports. Si une partie prenante ne fait pas partie de la plateforme multi-acteurs, merci d'indiquer la mention « néant » (N/A).

Parties prenantes	Merci de fournir des exemples
Gouvernement	- Plaidoyer continu pour la mobilisation des ressources - Plaidoyer durant la réunion du Groupe de Dialogue Stratégique (GDS) - Engagement de l'Etat à augmenter le budget alloué à la nutrition
ONU	- La Banque Mondiale a tenu ces promesses de financement pour la nutrition - Les autres agences / donateurs appui l'ONN et différents services techniques pour la mise en œuvre des activités
Donateur	
Secteur privé	-
Organisation de la société civile	- Lancement du rapport mondial « Coordonner, Intégrer et Investir » par les membres de HINA - Plaidoyer sur le besoin de financement en faveur des approches intersectorielles WASH – Nutrition -Santé
Recherche	

**RÉSUMÉ GENERAL DES PROGRÈS RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE PASSÉE (d'avril 2017 à avril 2018) POUR LE PROCESSUS N° 4 : suivi financier et mobilisation des ressources** (par exemple, réalisations globales/changements positifs/principaux défis et suggestions d'amélioration/autres activités pertinentes dans un contexte d'efforts de renforcement de la nutrition au sein même des pays)

Activités faiblement initiées et situation réelle peu connue

**NOUVEAU MARQUEUR DE RÉSULTATS : Examen des progrès réalisés dans**

## **l'intensification des interventions spécifiques et sensibles au cours des 12 derniers mois**

*En accord avec le système MEAL du Mouvement SUN, ce marqueur de résultats examine comment les processus mis en place contribuent efficacement à l'intensification des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition. Conformément aux principes d'équité, d'égalité et de non-discrimination, les participants sont invités à réfléchir aux progrès de leur mise en œuvre, en tenant compte de la portée géographique et du ciblage des enfants, adolescentes et femmes (ex. : même village, ménage ou individu) ou l'intégration d'interventions nutritionnelles dans des programmes sectoriels (ex. : éducation nutritionnelle dans les écoles pratiques d'agriculture ou approvisionnement d'aliments complémentaires enrichis pour les jeunes enfants dans le cadre de l'aide alimentaire).*

### **NOTE FINALE**

*(Progrès dans l'intensification des interventions spécifiques à la nutrition)*

### **NOTE FINALE**

*(Progrès dans l'intensification des interventions sensibles à la nutrition)*

### **JUSTIFICATION DE LA NOTE FINALE**

*Progrès dans l'intensification des interventions spécifiques à la nutrition*

*Les exemples incluent la promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, la supplémentation en micronutriments, la gestion de la malnutrition aiguë, l'enrichissement des aliments et l'éducation nutritionnelle. Pour chaque exemple, veuillez préciser la portée géographique, la population ciblée et l'approche de livraison. (Référence : Série Lancet 2013 sur la nutrition maternelle et infantile et le Compendium 2016 de l'ONU pour la nutrition)*

*Progrès dans l'intensification des interventions sensibles à la nutrition*

*Choisissez des exemples clairs dans les secteurs pertinents que vous incluez dans votre analyse. Pour chaque exemple, veuillez préciser la portée géographique, la population ciblée et l'approche de livraison. (Référence : Série Lancet 2013 sur la nutrition maternelle et infantile et le Compendium 2016 de l'ONU pour la nutrition)*

## Annexe 1 : Priorités identifiées

**Veillez décrire l'état des priorités identifiées dans le cadre de votre récente évaluation conjointe (par exemple, 2016-2017)**

Priorités identifiées dans le cadre de votre récente évaluation conjointe	<b>Avez-vous répondu à cette priorité ?</b>	<b>Quelles actions ont été mises en œuvre pour répondre à cette priorité ?</b>	<b>Avez-vous bénéficié d'une assistance technique externe pour répondre à cette priorité ?</b>
<i>Indiquez la priorité ci-dessous.</i>	<i>Oui ou non</i>	<i>Veillez indiquer les contributions des parties prenantes (gouvernement, Nations Unies, organisations de la société civile, donateurs, etc.)</i>	<i>Si oui, merci de donner des explications.</i>
1. mise à jour de la Politique Nationale de Nutrition, Plan de mise en œuvre, Plan National de suivi évaluation	oui	Ateliers de concertation entre les plateformes multi-acteurs	Appui du MQSUN et de l'OMS
2. recherche de financement pour la mise en œuvre du Plan National d'action pour la nutrition	oui	plaidoyer	Non
3. redynamisation et d'opérationnalisation des plateformes	Oui	Mobilisation à travers la participation à des journées à thème et à l'élaboration des documents stratégiques	Non
4. renforcement des compétences des acteurs clés	Non		Non
5.			
6.			

Veillez dresser une liste des priorités clés de la plateforme multi-acteurs pour 2018-2019



***Songez à ce qui a bien fonctionné au cours de l'année passée et quels objectifs réalisables peuvent être identifiés et priorisés. Précisez également les priorités spécifiques au réseau.***

1. Finaliser les documents stratégiques pour la nutrition (plan de mise en œuvre, plan national de suivi-évaluation, costing)
2. Evaluation d'impact des interventions en nutrition
3. Mise à jour de la situation nutritionnelle au niveau national
4. Redynamisation des toutes les plateformes
5. Renforcement des compétences des acteurs clés
6. Clarification des besoins à travers le costing du PNAN
7. Mobilisation conjointe des ressources
8. Amélioration de la coordination multiacteurs
9. Amélioration de la cartographie et du suivi des interventions
10. Extension des réseaux d'OSC régionaux

Si vous souhaitez obtenir une aide externe des réseaux mondiaux et/ou des mécanismes techniques externes, par le biais du Secrétariat du Mouvement SUN, merci de fournir les informations nécessaires.

- Appui technique et financier à la réalisation d'études d'impact des interventions en nutrition
- Renforcement des compétences des acteurs clés
- Support technique pour l'amélioration de la cartographie
- Support technique pour améliorer la coordination multi-acteurs
- Support technique pour la mise en place et le suivi du PNSE

## Annexe 2 : Planification des mesures et interventions d'urgence

<p>1. Au cours de la période de ce rapport (c'est-à-dire l'année passée), le pays a-t-il dû faire face et répondre à une situation de crise humanitaire ? Si la réponse est oui, combien de temps a duré cette crise et de quel type d'urgence s'agissait-il (catastrophe naturelle ou climatique, violences entre des communautés, conflit armé, etc.) ?</p>	<p>Oui</p> <p><b>Merci de fournir des explications :</b> Prise en charge des enfants atteints de la malnutrition aiguë dans le Sud suite au Catastrophe climatique 2015-2017</p>
<p>2. Le pays dispose-t-il d'un plan national de mesures et d'interventions d'urgence ? Si c'est le cas, est-ce que ce plan inclut des actions et indicateurs de nutrition (spécifiques à la nutrition et y contribuant) ?</p>	<p>Oui</p> <p><b>Merci de fournir des explications :</b> Plan de contingence. Nécessite amélioration</p>
<p>3. Est-ce que la plateforme multi-acteurs participe aux discussions et à la planification des mesures et interventions d'urgence ? Si la réponse est oui, est-ce qu'elle collabore avec les partenaires humanitaires et comment conjugue-t-elle les activités de nutrition humanitaires et de développement ?</p>	<p>Oui/Non</p> <p><b>Merci de fournir des explications :</b> Interventions coordonnées par le Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes A travers les clusters de Nutrition et Sécurité alimentaire et moyen de subsistance (SAMS). Certains membres de la plateforme UN-Donor participent au cluster nutrition et SAMS</p>
<p>4. Qu'est-ce qui limite, au niveau national, les possibilités de faire le lien entre actions de nutrition humanitaires et de développement ?</p>	<p><b>Merci de fournir des explications :</b> Le manque de financement et faible positionnement des bailleurs soit pour l'urgence, soit pour le développement est un goulot important. La faiblesse de la coordination inter-ministérielle limite les possibilités de lier la transition entre urgence et développement</p>

## Annexe 3 : garantir l'égalité des sexes et faire en sorte que les femmes et les filles soient au cœur de l'action du Mouvement SUN

<p>1. Est-ce que la plateforme multi-acteurs collabore avec un ministère gouvernemental en charge de l'égalité de genre/de la condition féminine ? Si la réponse est oui, quelle est la dénomination de ce ministère ?</p> <p>Si cela ne se fait pas dans le cadre de la plateforme multi-acteurs, comment travaillez-vous avec ce ministère ?</p>	<p>Oui</p> <p><b>Merci de fournir des explications :</b> Ministère de la population, de la promotion de la femme et de la protection de l'enfant</p>
<p>2. Est-ce que la plateforme multi-acteurs collabore avec d'autres organismes non gouvernementaux en charge de l'égalité des sexes et de l'autonomie des femmes (ONU Femmes ou organisations de la société civile) ?</p>	<p>Oui ou non</p> <p><b>Merci de fournir des explications :</b></p>

	Si c'est le cas, quels sont ces organismes ?	
3.	Comment la plateforme multi-acteurs assure-t-elle l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles dans le cadre de leur plan de travail ?	<b>Merci de fournir des explications :</b> La plateforme des OSC encourage les candidatures féminines à la tête des réseaux régionaux- intègrent dans ces messages de plaidoyer la prise en charge de la santé de la mère et des jeunes, l'hygiène menstruelle limitant celles-ci pour les activités nutritionnelles et agricoles
4.	Quelles mesures la plateforme multi-acteurs a identifié et mis en œuvre pour garantir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles au niveau des communautés ?	<b>Merci de fournir des explications :</b>
5.	Avez-vous analysé ou répertorié les politiques, lois et réglementations de nutrition existantes d'un point de vue du genre ?	Oui ou non
6.	Existe-t-il dans votre pays une stratégie ou une politique d'autonomisation des femmes et/ou d'égalité de genre ?	Oui ou non  <b>Merci de fournir des explications :</b>
7.	Des initiatives de plaidoyer ont-elles été prises pour promouvoir des lois et des politiques sensibles au genre et en faveur des femmes dans le domaine de la nutrition ?	Oui ou non  <b>Merci de fournir des explications :</b>

#### Annexe 4 : plaidoyer et communication pour la nutrition

1.	Travaillez-vous avec les médias pour porter haut et fort les messages clés, sensibiliser le public et réclamer que soient prises des initiatives en faveur de la nutrition ?	Oui  Si la réponse est oui, merci de fournir des exemples spécifiques de votre travail de communication avec les médias, d'indiquer quelles parties prenantes ont soutenu ce travail et quels en ont été les résultats. Merci de fournir des documents pertinents comme les communications/plans média, les documents de plaidoyer remis aux médias, les communiqués de presse, les articles de journaux, les clips vidéo, etc.  <b>Exemples :</b>  Le PNANIII a un volet spécifique sur la communication soutenant les 4 autres volets : Nutrition spécifique – sensitive- gouvernance et GRC (Gestion des Risques et Catastrophes) La collaboration continue avec le réseau des médias champions en Nutrition Les points de presse et articles sur : le debriefing post World WaterWeek à Stockholm - les liens multisectoriels ( WASH/Nutrition)
2.	Les parlementaires contribuent-ils activement à l'amélioration de la nutrition en collaboration avec la plateforme multi-acteurs ?  <i>Par exemple, existe-t-il un réseau ou un groupe</i>	Oui ou non  Si la réponse est oui, merci de fournir des exemples spécifiques illustrant la manière dont les parlementaires s'impliquent, indiquant quelles parties prenantes soutiennent leur engagement et quels

<p><i>de parlementaires actif qui s'investit dans la nutrition et la sécurité alimentaire ? Y a-t-il des parlementaires qui votent en faveur d'une réforme législative ou budgétaire suggérée par la plateforme multi-acteurs ? Des débats sur la nutrition ont-ils lieu dans l'enceinte du Parlement et des actions concrètes sont-elles prises par les parlementaires en faveur d'une amélioration de la nutrition ?</i></p>	<p><b>résultats ont été obtenus. Merci de fournir des documents pertinents comme des descriptions de missions ou des plans d'actions de réseaux ou groupes de parlementaires, des rapports de débats parlementaires sur la nutrition, des discours, des communiqués de presse, des articles de presse et des clips vidéo, etc.</b></p> <p><b>Exemples :</b></p>
<p><b>3. Un ou plusieurs ambassadeurs de la nutrition (comme des dirigeants politiques de haut niveau, des célébrités, des journalistes, des chefs religieux, etc.) ont-ils été nommés pour promouvoir activement la nutrition aux niveaux national et/ou local ?</b></p>	<p><b>Oui</b></p> <p><b>Si la réponse est oui, merci d'indiquer qui sont ces ambassadeurs, de décrire la manière dont ils se mobilisent, de préciser qui sont les parties prenantes qui les soutiennent dans leur travail et quels résultats ont été obtenus. Merci également de fournir des documents pertinents comme des plans de mobilisation d'ambassadeurs de la nutrition, des discours, des communiqués de presse, des articles de journaux, des clips vidéo et tout autre document, etc.</b></p> <p><b>Exemples :</b> Mme Feno Velotahiana, journaliste et présidente du réseau des médias pour la nutrition a été consacrée « Championne de la Nutrition/ Scaling Up Nutrition 2017 » du fait de son implication dans la sensibilisation et le plaidoyer en faveur de la nutrition et ce pour influencer les politiques pour la nutrition. Elle a agi comme une caisse de résonance pour relayer les demandes de la société civile en vue d'améliorer la prévention et la prise en charge de la sous-nutrition à Madagascar.</p>
<p><b>4. Avez-vous documenté les réussites et les meilleures pratiques des campagnes de plaidoyer visant à lutter contre la malnutrition par des initiatives multi-acteurs et multisectorielles et les avez-vous partagés avec vos partenaires nationaux, régionaux et mondiaux ?</b></p>	<p><b>Oui ou non</b></p> <p><b>Si la réponse est oui, merci de fournir des exemples précis de réussites et de meilleures pratiques que vous avez documentées, d'indiquer quelles parties prenantes ont participé à la collecte d'informations et à la rédaction et de quelle manière vous les avez communiquées. Merci de fournir des documents pertinents comme des études de cas ou des rapports sur des campagnes de plaidoyer réussies et/ou les meilleures pratiques, etc.</b></p> <p><b>Exemples :</b></p>
<p><b>5. Envisagez-vous d'organiser à l'avenir un évènement de haut niveau sur la nutrition ?</b></p>	<p><b>Oui</b></p> <p><b>Si la réponse est oui, merci de fournir des informations sur les objectifs et les résultats escomptés de l'évènement, sur les principales parties prenantes que vous souhaitez inviter, et sur les dates et le lieu de l'évènement.</b></p> <p><b>Informations :</b></p> <p>Dissémination des PMO, PNSE et costing du PNAN Campagne Healthy Start (Ta'Ainga Tomady) des membres de HINA</p>

dont les supports de plaidoyer ont été dispatchés lors de la JNN 2017 –  
Transmis au Gouvernement pour dispatch au niveau régional

### Annexe 5 : participants à l'évaluation conjointe de 2018 de la plateforme multi-acteurs nationale

N°	Intitulé (Madame/Monsieur)	Nom	Organisation	Rôle spécifique au sein du Mouvement SUN (le cas échéant)	Adresse électronique	Téléphone	La personne doit-elle être ajoutée à la liste de diffusion du Mouvement SUN ?
1.	Madame	Leila Masson	PAM	Membre plateforme UN-Donor	<a href="mailto:leila.masson@wfp.org">leila.masson@wfp.org</a>	+261 32 07 137 21	Non
2.	Madame	Sylvie Chamois	UNICEF	Membre plateforme UN-Donor	<a href="mailto:schamois@unicef.org">schamois@unicef.org</a>	+261 32 23 429 31	Non
3.	Madame	Marie-Claude Désilets	UNICEF	Membre plateforme UN-Donor	<a href="mailto:mdesilets@unicef.org">mdesilets@unicef.org</a>	+261 32 05 025 09	Non
4.	Madame	ANDRIAMAHEFA Hanitriaina	MPPSPF	Membre plateforme Gouvernementale	<a href="mailto:hlaandriamahefa@gmail.com">hlaandriamahefa@gmail.com</a>	+261.34.08.980 .54	Oui
5.	Monsieur	RANDRIAMASIARIJA ONA Harinelina	MINSANP	Membre plateforme Gouvernementale	<a href="mailto:snut.sante@gov.mg">snut.sante@gov.mg</a>	+216.34.80.185 .53	Oui
6.	Madame	RAHARIMANANA Nirina	MEN	Membre plateforme Gouvernementale	<a href="mailto:raharimanananirina9@gmail.com">raharimanananirina9@gmail.com</a>	+216.34.70.337 .15	Oui
7.	Madame	RAMANGAKOTO Mamihanitra	MINSANP	Membre plateforme Gouvernementale	<a href="mailto:hanitrasun5@gmail.com">hanitrasun5@gmail.com</a>	+261.34.09.078 .01	Oui
8.	Madame	ANDRIAMAHEFAZAF Y Aina	ONN	Membre plateforme Gouvernementale	<a href="mailto:aina.rse@onn.mg">aina.rse@onn.mg</a>	+261.31.11.092 .35	Oui
9.	Madame	ANDRIANOME Vonjy Nirina	MEN	Membre plateforme Gouvernementale	<a href="mailto:vonjynirina@gmail.com">vonjynirina@gmail.com</a> <a href="mailto:cantinemen@gmail.com">cantinemen@gmail.com</a>	+261.34.20.547 .95	Oui

10.	Madame	ANDRIANARIJAONA Tahina	MPAE	Membre plateforme Gouvernemental	scdsimaep@gmail.com	+261.34.05.610 .46	Oui
11.	Monsieur	ANDRIANTSARAFAR A Lalaharizaka	ONN	Membre plateforme Gouvernemental	Lala_onn@yahoo.fr	+261.32.11.561 .14	Oui
12.	Madame	Ramaroson Vonimihango	FOFIFA / MIKASA	Secrétaire Plateforme MIKASA (chercheur)	rvonimihango@yahoo.fr	+261.34.16.78. 181	oui
13.	Madame	Rasoarahona Felah	MIKASA	Vice- présidente MIKASA (chercheur)	rasoafelah@yahoo.fr	+261.34.20.78. 055	oui
14.	Madame	Faniry Hantaranivo	ACF	Membre HINA	chargedepaidoyer@mg.missions-acf.org	+ 261 32 07 606 19	oui
15.	Madame	Aurel Clyde Rabehanta	WaterAid	Membre HINA	AurelRabehanta@wateraid.org	+ 261 32 07 751 04	oui
16.	Monsieur	Razafimandimby Andriamandranto	SECNLS	PCA Plateforme OSC HINA	arazafimandimby@yahoo.fr	+261 34 01 990 69	oui